



**MINISTÈRE
DE L'ÉCONOMIE
DES FINANCES
ET DE LA RELANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Montreuil, le 31 janvier 2022
N°1958

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Olivier Dussopt, ministre délégué chargé des Comptes publics, félicite les douaniers garde-côtes de Martinique pour la saisie de près d'1,2 tonne de cocaïne

Dans la nuit du 17 au 18 janvier 2021, sur la base de renseignements reçus par le service, les garde-côtes douaniers de Martinique ont réalisé la saisie de 1 184 kg de cocaïne dans la baie du Marin. La valeur de la marchandise sur le marché illicite de revente de stupéfiants est estimée à plus de 94 millions d'euros.

Les services garde-côtes douaniers de Martinique ont procédé dans la nuit du 17 au 18 janvier au contrôle et à l'arraisonnement de deux voiliers au mouillage dans la baie du Marin, l'un battant pavillon du Panama et l'autre pavillon espagnol.

84 ballots de cocaïne d'un poids total de 1 184 kg, en cours de dissimulation dans des caches, ont été découverts lors des opérations de fouille. Six individus, originaires de divers pays d'Europe de l'Est, ont été interpellés et placés en retenue douanière. A l'issue de la procédure douanière, l'enquête a été confiée par le Parquet de Fort-de-France à l'antenne de l'OFAST.

Olivier Dussopt a déclaré : « *Les trafics de stupéfiants sont un fléau pour la sécurité et la santé des Français. Cette nouvelle saisie exceptionnelle montre le rôle actif et complémentaire des différents services de la douane dans la sécurisation des flux. Je sais pouvoir compter sur leurs compétences et leur mobilisation quotidienne pour ne pas laisser le champ libre aux réseaux criminels et protéger notre territoire et nos concitoyens* ».

POUR ALLER PLUS LOIN

- Album photos : <https://www.flickr.com/gp/douanefrance/1Yqxta>

Contacts presse :

Service Garde-Côtes Douanier Antilles Guyane : 05 96 70 73 35 / 06 96 21 48 65
Bureau de la communication : 01 57 53 41 03 – presse@douane.finances.gouv.fr